Livret Hivernal CDA 91 2023-2024

Livret des compétitions du comité d'athlétisme de l'Essonne

[7, rue du 8 mai 1945 – 91130 RIS-ORANGIS – Tel/Fax : 01 69 02 00 43
Site internet : http://cd91.athle.org/
E-mail : comite-athletisme91@cd-91-athle.org]

Ce livret est structuré en trois parties :

1. La première comporte des renseignements et des points réglementaires généraux.

2. La deuxième comprend les renseignements et les règlements spécifiques à chaque compétition dans l'ordre chronologique.

3. La troisième est composée de liens vers les tables, les barèmes de classements et les records.

Les mises à jour, les compléments et les errata seront publiés sur le site du comité :

http://cd91.athle.org/

SOMMAIRE

PARTIE 1 RENSEIGNEMENTS ET POINTS REGLEMENTAIRES GENERAUX 3

LE COMITÉ ET SES CORRESPONDANTS 3

LES CATÉGORIES 2023-2024 4

LISTE DES CORRESPONDANTS CLUBS DE L'ESSONNE 2023-2024 5

CALENDRIER HIVERNAL 2023-24 7

POINTS REGLEMENTAIRES GENERAUX 8

1. ENGAGEMENT POUR LES CHAMPIONNATS : 8
2. COMPOSITION DU JURY : 9
3. CONFIRMATION DE PARTICIPATION A UN CONCOURS OU AU 1ER TOUR D'UNE COURSE 9
4. PARTICIPATION A PLUSIEURS EPREUVES SIMULTANEES 9
5. PORT DU MAILLOT DE CLUB : 10
6. PORT DU DOSSARD 10
7. MODALITES DE DEPARTAGE DES EX-AEQUO 10
8. PODIUM 10
9. POIDS DES ENGINS 11
10. HAUTEURS ET INTERVALLES DES COURSES DE HAIES 11

PARTIE 2 PROGRAMME ET INFORMATIONS DES COMPETITIONS DEPARTEMENTALES 17

LES CROSS DES CLUBS 18

CROSS DU VAL D'ESSONNE – MENNECY – 12 NOVEMBRE 2023 18
CROSS DE JEUNES DE SAINT MICHEL SPORTS – 19 NOVEMBRE 2023 19
CROSS DE LISSES ET DU GRAND PARIS SUD – 26 NOVEMBRE 2023 20
CROSS DE MASSY – 3 DECEMBRE 2023 21
CROSS DE DOURDAN – 10 DECEMBRE 2023 22

LES CHAMPIONNATS 23

CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE D'EPREUVES COMBINEES (18-19 NOVEMBRE 2023) 23
CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE INDIVIDUELS EN SALLE (2-3 DECEMBRE 2023) 27
1. COMPOSITION DU JURY : 27
2. PROGRAMME : 27
3. REGLEMENTS : 27
CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE D'EPREUVES COMBINEES B/M (9-10/12/2023) 32
CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE DE LANCERS LONGS (7 JANVIER 2024) 34
CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE DE CROSS ET CROSS COURT (13-14 JANVIER 2024) 36
CROSS DE L'ESSONNE -13/14 JANVIER 2024 36
EQUIP'ATHLE TOUR HIVERNAL (20-21 JANVIER 2024) 37
JOURNEE QUALIFICATIVE INDOOR BENJAMINS MINIMES (03-04 FEVRIER 2024) 43
CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE BENJAMINS MINIMES (10 MARS 2024) 45
JOURNEE QUALIFICATIVE EA-PO (16 MARS 2024) 46

PARTIE 1

Renseignements et points réglementaires généraux

LE COMITÉ et SES CORRESPONDANTS

Chargé de développement	Mustapha BOUFARCHA	01 69 02 00 43	comite-athletisme91@cd-91-athle.org
Présidente	Marie-Elisabeth BAUBEAU	06 95 45 11 24	marie.b@cd-91-athle.org
Secrétaire Général	Laurent WERQUIN	06 07 96 86 23	laurent-werquin@wanadoo.fr
Trésorière	Lucile GOVAERE	06 83 82 68 67	lucile.athle@gmail.com
CSO	Sylvain LEMAIRE	07 81 68 59 86	athle-competition@cd-91-athle.org
Commission Benj – Min	Lucie TREHIN	06 24 11 90 34	athle-jeunes@cd-91-athle.org
Commission Ecole d'Athlé	Alain YVE	06 63 97 38 51	ecole-athle@cd-91-athle.org
Commission Running			courses-hors-stade@cd-91-athle.org
Classeur	Pierre MARQUES	06 80 93 37 81	pimarques@orange.fr
Officiels	Jean-Paul CUVILLIER	06 06 62 50 68	officiels@cd-91-athle.org
SIFFA-PERF	Kevin LEGRAND		kv.legrand@gmail.com
Record	Sébastien BOBAULT	06 71 63 03 19	sebastienbobault@yahoo.fr
Webmaster	Kevin LEGRAND Pierrick BLANCARD		
LIFA	16 rue Vincent Compoint 75018 PARIS	01 42 55 48 62 / 68	lifa@athle.org
FFA	33 avenue Pierre de Coubertin 75640 PARIS Cedex 13	01 53 80 70 00	

LE COMITÉ DIRECTEUR

http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.html/html.aspx?id=31455

LES COMMISSIONS

http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.html/html.aspx?id=31456

LES CATÉGORIES 2023-2024

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	VE	1989 et avant
Seniors	SE	1990 à 2001
Espoirs	ES	2002 à 2004
Juniors	JU	2005 et 2006
Cadets	CA	2007 et 2008
Minimes	MI	2009 et 2010
Benjamins	BE	2011 et 2012
Poussins	PO	2013 et 2014
Ecole d'Athlétisme	EA	2015 et 2017
Baby Athlé	BB	2018 et après

LISTE DES CORRESPONDANTS CLUBS DE L'ESSONNE 2023-2024

AC ARPAJONNAIS	Charlène MARY	contact@ac-arpajonnais.com
AC DRAVEIL	Patricia. GIRAUT-BERAT	pgiraudberat@gmail.com
ATHLETIC CLUB DE DOURDAN	Sébastien GOURVENEC	acdourdan@gmail.com
ATHLETIC BRUNOY CLUB	Caroline TOURTE GROSPIRON	grospiron.brunoy@gmail.com
AS ALTIS TOPPAN	Laurens BERNADETTE	atstopcap.ges@gmail.com
AS CORBEIL - ESSONNES	Frédéric LALOT	asce.athle@gmail.com
AS CO ENERGIE ATOMIQUE	Vincent DUBOIS	vincegex27@gmail.com
AS MARCOUSSIS	Paula AFONSO	asmathletisme91@gmail.com
ATHLE 91	Bruno MAHEUT	bruno.maheut1@free.fr
ATHLE 91 - ETAMPES	Etampes athlétisme	etampesathletisme@hotmail.com
ATHLE 91- ETRECHY	Pierre-François HERSANT	acetrechy@gmail.com
ATHLE 91- EVRY	Catherine OCHSNER	catherine.ochsner@orange.fr
ATHLE 91 - MORSANG	Jean-Louis AKRICHE	jeanlouis.akriche@orange.fr
ATHLE 91 - VIRY	Kévin LEGRAND	Kv.legrand@gmail.com
ATHLETIC CLUB MEREVILLOIS	Eric LHOMME	athleticclubmerevillois@gmail.com
BONDOUFLE AC	Nicolas BRULE	nicolas.brule23@yahoo.fr
CO RENAULT LARDY	Vincent PENEL	vincent.penel@renault.com
CO SUD ESSONNE	Guillaume ROCHE	guillaumerocheperso@gmail.com.
CO VILLIERS SUR ORGE	Isabelle PETIT	cov.athletisme@gmail.com
CS BRETIGNY	Christophe PELTAN	peltan.christophe@orange.fr
ELAN 91 PALAISEAU	US Palaiseau Athlétisme	usp.athle.secretariat@gmail.com
ELAN 91- TU VERRIERES LE BUISSON	Julien RILCY	tijiyin@hotmail.fr
EPINAY AC	Sylvain HASSANE	epinayathleticclub@gmail.com
ES MONTGERON ATHLETISME	Anne TOURNIER-LASSERVE	esmontgeron.athle@gmail.com
ESSONNE ATHLETIC	Irène MOREAU	irene.moreau@orange.fr
ESSONNE ATHL-ATHIS MONS	Ibrahim FOULIYEH	fouliyeh@yahoo.fr
ESSONNE ATH -COURIR A BALLAINVILLIERS	Patrice BABY	patrice91160@gmail.com
ESSONNE ATHL -LONGJUMEAU	Denis DUPERRON	md.duperron@wanadoo.fr
ESSONNE ATHL- MASSY	Jérôme KELLER	mas.massy.athle@gmail.com
ESSONNE ATHL-LES ULIS	Richard VERDIER	president.couathle@gmail.com
ESSONNE ATHL US RIS ORANGIS	Jean Claude BALTAZE	usro.athle@live.fr
LES FOULEES BREUILLETOISES	Nadine REGNIER	lesfouleesbreuilletoises@gmail.com
LISSES AC	Philippe MOREAU	moreauphjd@free.fr
OC GIF SUR YVETTE	Bruno VETTICOZ	brunogifathle@orange.fr
ORSAY GI ATHLE - CA ORSAY	Patrick MORO	patrick.moro0155@orange.fr
OUEST ESSONNE ATHLETISME	Aziz AHSSAINI	azizahssaini7bis@gmail.com
SAINT MICHEL SPORTS	Patricia CREUZOT	secretariat.smsathle@gmail.com
SAVIGNY ATHLETISME 91	Pierrick BLANCARD	savigny91athle@gmail.com
STADE VERTOIS ATHLETISME	Pierre MARQUES	pimarques@orange.fr
STE GENEVIEVE SPORTS	Alain YVE	alain.yve@gmail.com
TEAM GUIDETTI NORDIC PERFORMANCE	Sébastien DOS SANTOS	team.nordic.performance@gmail.com

UNION FAMILIALE DE QUINCY	Laetitia BERNARD	laetitia.bernard13@gmail.com
US BALLANCOURT	Johnny DURAND	johnny.durand@wanadoo.fr
US GRIGNY	Mathieu LAHAYE	m.lahaye@goldenblocks.fr
US MAROLLES	Sylviane MOREL	usmathletisme@gmail.com
VAL D'ORGE ATH. LONGPONT	Christian COCHARD	christian.cochard@outlook.fr
YERRES AC	Dominique PAILLOL	dompaillol@gmail.com

****

LIFA	16, rue Vincent Compoint	75018 PARIS	
Tel	01 42 55 48 62 / 68 – Fax 01 42 55 57 30 / 01 42 23 07 01 -lifa@athleif.org		
FFA	33, avenue Pierre de Coubertin	75640 PARIS Cedex 13	Tel 01 53 80 70 00

Calendrier hivernal 2023-24

date	compétition	lieu
30/09/2023	Relais Benjamin/Minime	Savigny sur Orge
08/10/2023	Championnats 91 et LIFA 10 et 20 km marche	Lisses
12/10/2023	cross MENNECY	Mennecy
15/10/2023	Equip' Athlé tour Automnal	Savigny sur Orge
18/11/2023	Essonne EC CJES J1	INSEP
19/11/2023	Essonne EC CJES J2	INSEP
19/11/2023	cross des Jeunes SMS	Saint Michel
25/11/2023	Essonne CJES 200-400-800-1500-Marche	Fontainebleau
26/11/2023	Cross de Lisses et du Grand Paris Sud	Lisses
02/12/2023	Essonne championnats J1	Viry
03/12/2023	Essonne championnats J2	Viry
03/12/2023	Cross de Massy	Massy
09/12/2023	EC Benjamin/Minime J1	Viry
10/12/2023	EC Benjamin/Minime J2	Viry
10/12/2023	Cross de Dourdan	Dourdan
07/01/2024	Essonne Lancer Long	Montgeron
13/01/2024	cross EA/PO	Les Ulis
14/01/2024	Championnat 91 de Cross + Cross court	Les Ulis
20/01/2024	Equip Athlé Hivernal - J1	Viry
21/01/2024	Equip Athlé Hivernal - J2	Viry
03/02/2024	qualification Benjamin/Minime Z1	Viry
04/02/2024	qualification Benjamin/Minime Z2	Viry
10/03/2024	Finale Benjamin/Minime	Viry
16/03/2024	1ère journée EA/PO	Viry
31/03/2024	Championnat 91 Ekiden	Montgeron

Points réglementaires généraux

Mesures sanitaires

Les compétitions se dérouleront sous le respect strict des mesures sanitaires en vigueur au jour de leur tenue.

Tout athlète, juge, accompagnant, …, ne remplissant pas les conditions de ces mesures ne pourra participer ou assister à la compétition.

Concernant les organisateurs :

Afin de permettre,

- la mise en ligne systématique et obligatoire des résultats de chaque compétition sur SIFFA-Perf (exigence de la FFA)
- la mise en ligne des résultats sur le site du comité,

Il est rappelé aux clubs organisateurs qu'ils sont tenus d'envoyer obligatoirement par mail le fichier Logica-Piste (format .nxt) ou le fichier Logica-Route (fichier .nxtr) ou le fichier .txt (exportation compatible avec Logica) de la compétition, dès la fin de celle-ci à l'adresse suivante : comite-athletisme91@cd-91-athle.org.

NOTA : pour les cross à label, les résultats doivent être également adressés à la CRCHS IF

Nous vous remercions par avance pour votre implication et votre rigueur sur ce point afin de faciliter le travail de tous ceux qui interviennent sur les résultats de votre compétition une fois celle-ci terminée.

Concernant les athlètes, entraîneurs et dirigeants sur les épreuves des benjamins, minimes, cadets, juniors, séniors et masters

Les dirigeants de clubs et les entraîneurs doivent communiquer aux athlètes les informations les concernant.

1.1] Module d'engagements

Pour tous les championnats, il est demandé, sauf impossibilité, d'engager les athlètes par l'intermédiaire du module d'engagements figurant sur le site du comité http://cd91.athle.org/. Ceci facilite le traitement informatique, apporte un gain de temps important le jour de la compétition et permet d'éviter un grand nombre d'erreurs.

⚠ Sur des compétitions avec d'autres comités de la LIFA, il sera indiqué dans le règlement de la compétition sur quel site faire l'inscription.

1.2] PRÉ-ENGAGEMENTS

Nous vous demandons de porter une attention particulière sur vos pré-engagements :

- Le module d'engagements permet aux organisateurs d'établir des prévisions de présence pour la compétition (Par exemple, dédoublement des concours, ou modification d'horaire en fonction d'un nombre important de séries sur une course),
- Si vous avez un doute, il vaut mieux engager un athlète pour rien plutôt que de devoir demander une inscription tardive le jour de la compétition au niveau du secrétariat.

Pour que les athlètes puissent participer aux compétitions organisées par la CSO ou la CDJ, les clubs devront fournir le nombre de juges précisé dans le règlement particulier de chaque compétition. Les noms des juges engagés devront être renseignés par l'intermédiaire du module d'engagement, en même temps que l'engagement des athlètes.

Si l'engagement de jury n'a pas pu être fait sur le site, vous devrez présenter un juge en même temps que la confirmation des athlètes.

⚠ Les athlètes inscrits sans la présence effective d'un juge ne pourront pas participer.
Les juges inscrits pour une compétition (concours ou autre poste) devront inscrire leur nom et signer la feuille de concours (possibilité d'officier par demi-journée)
Le point de la situation sera fait le lendemain des compétitions à partir de la feuille de présence et de la présence effective sur les épreuves des juges inscrits.
En cas de manque de jury flagrant, la COT enverra un courrier d'avertissement au club concerné qui sera suivi d'une sanction financière (pénalité financière à hauteur de 50€ par juge manquant) et pas d'engagement possible pour la compétition suivante, en cas de non-respect de la demande de jury.

Les athlètes doivent confirmer leur participation à leurs épreuves **au plus tard 20 minutes** avant l'heure de début de l'épreuve prévue au programme. Passé ce délai, les feuilles de confirmation sont retirées et il n'est plus possible de confirmer l'inscription.
Il n'est pas nécessaire de confirmer sa participation entre deux tours de compétition.

Cas de non-participation à une épreuve

Dans toutes les compétitions, sauf celles par équipes (cf. Equip'athlé), un athlète ayant participé à un tour d'une épreuve et qualifié pour un tour suivant aura la possibilité de se déclarer non-partant pour ce tour suivant.
Cette déclaration de non-participation devra se faire auprès du CSO/CDJ au plus tard une demi-heure après l'annonce et/ou l'affichage des résultats du tour qualificatif (l'annonce de cet affichage devant en être fait).
Au-delà des 30 minutes suivant l'affichage des résultats, il sera considéré que les autres athlètes qualifiés participent à la finale.
Les athlètes qui ont réalisé des performances immédiatement en dessous des seuils de qualification pourront, en cas de désistement, postuler **volontairement** auprès du secrétariat CSO/CDJ pour une place au tour suivant, dans un délai de 30 minutes suivant l'affichage des résultats.
⚠ Sauf en cas de blessure, l'athlète ne participant pas à une épreuve pour laquelle il a été qualifié, ne pourra plus participer à aucune épreuve de ce championnat.

Un athlète est autorisé à participer à plusieurs épreuves simultanément dans une compétition. Il est de sa responsabilité de gérer cette situation en tenant compte de l'éloignement éventuel de certaines installations et des retards possibles de certaines épreuves.
La règle 4.3 du livret des règlements techniques WA explique les droits de l'athlète face à cette situation (essai différé)
« Si un athlète est engagé à la fois dans une Épreuve sur piste et dans un Concours, ou dans plusieurs Concours se déroulant simultanément, le Juge-arbitre compétent pourra autoriser cet athlète, pour un tour d'essais à la fois, ou pour chaque essai au Saut en hauteur et au Saut à la perche, à réaliser son essai dans un ordre différent de celui fixé par le tirage au sort avant le début de la compétition. Toutefois, si par la suite un athlète n'est pas présent pour un essai donné, il sera considéré comme y renonçant, dès que la période de temps autorisée pour l'essai sera écoulée.

Note : Dans les Concours, le Juge-arbitre n'autorisera pas un athlète à faire un essai dans un ordre différent dans le tour final mais il pourra l'autoriser dans un des tours précédents. Dans les Épreuves combinées, un changement peut être autorisé dans un tour d'essai quel qu'il soit ».

Le port du maillot de club est obligatoire pour participer à un championnat. Le non-respect de ce point entraîne la non-participation de l'athlète concerné.
Ces dispositions s'appliquent aussi bien aux compétitions sur stade qu'aux compétitions hors stade.

Le secrétariat de compétition remet aux athlètes participant à des épreuves de course ou de marche en ligne (distances supérieures à un tour de piste) un dossard qui doit être porté, conformément au règlement, sans être plié et être clairement lisible par les juges, l'animateur et les spectateurs de la compétition. Le dossard doit être maintenu par 4 épingles. Il appartient aux athlètes de prévoir leurs épingles.

a) qualifications : les ex-aequo seront départagés, s'il y a lieu, conformément aux règles techniques des compétitions de la FFA.
b) attribution d'un titre : Les règles techniques des compétitions actuellement en vigueur décrivent la manière de départager les ex-aequo pour la première place :
- Règle RT 21 pour les courses
- Règle RT 25.22 pour les concours hors sauts verticaux
- Règle RT 26.8 pour les sauts verticaux
- En Epreuves Combinées, deux athlètes ou plus ayant le même nombre de points sont classés ex-aequo.

Les textes prévoient que les ex-aequo ne seront pas départagés sauf si d'autres dispositions sont prévues par l'organisateur. Il n'y aura donc pas de saut de barrage sauf si cela est expressément demandé par l'organisateur.

Les podiums des Championnats font partie de la compétition.
Les récompenses et médailles sont remises aux athlètes présents lors de la cérémonie des podiums. Les athlètes doivent porter le maillot officiel de leur club.

CATÉGORIES	Poids	Disque	Javelot	Marteau
HOMMES				
BENJAMINS	3 kg	1 kg	0 kg 500	3 kg (1)
MINIMES	4 kg	1 kg 250	0 kg 600	4 kg
CADETS	5 kg	1 kg 500	0 kg 700	5 kg
JUNIORS	6 kg	1 kg 750	0 kg 800	6 kg
SENIOR - ESP. – VET.	7 kg 260	2 kg	0 kg 800	7 kg 260
FEMMES				
BENJAMINES	2 kg	0 kg 600	0 kg 400	2 kg (1)
MINIMES	3 kg	0 kg 800	0 kg 500	3 kg (1)
CADETTES	3 kg	1 kg	0 kg 500	3 kg
JUNIORS	4 kg	1 kg	0 kg 600	4 kg
SENIOR - ESP. - VET.	4 kg	1 kg	0 kg 600	4 kg

(1) La longueur totale de l'engin peut être réduite à 1m

Catégorie	Distance	Nombre de Haies	Hauteur	Départ à la première Haie	Distance entre les Haies	Dernière Haie à l'arrivée	Couleur marques
HOMMES							
Benjamins	50 m	5	0,65 mini*	11,50	7,50	8,50	Rouge
Minimes	80m 100m 110 m 200m	8 10 10 10	0,84 0,84 0,914 0,762	12 13 13,72 21,46	8 8,5 9,14 18,28	12 10,50 14,02 14,02	Blanc Jaune Bleu Bleu
Cadets	110 m 320 m 400m	10 8 10	0,914 0,84 0,84	13,72 35 45	9,14 35 35	14,02 40 40	Bleu Vert Vert
Juniors	110 m 400 m	10 10	0,99 0,914	13,72 45	9,14 35	14,02 40	Bleu Vert
Espoirs Seniors Vétérans	110 m 400 m	10 10	1,0672 0,914	13,72 45	9,14 35	14,02 40	Bleu Vert
FEMMES							
Benjamines	50 m	5	0,65 mini*	11,50	7,50	8,50	Rouge
Minimes	50m 80m 100m 200 m	5 8 10 10	0,762 0,762 0,762 0,762	11,50 12 13 21,46	7,50 8 8,50 18,28	8,50 12 10,50 14,02	Rouge Blanc Jaune Bleu
Cadettes	100m 320m 400m	10 8 10	0,762 0,762 0.762	13 35 45	8,50 35 35	10,50 40 40	Jaune Vert Vert
Juniors Espoirs Seniors Vétérans	100m 400m	10 10	0,84 0,762	13 45	8,50 35	10,50 40	Jaune Vert

* Suivant règlement propre à chaque compétition

REGLEMENT DES COMPÉTITIONS CDJ
Hivernal 2023/2024

09/12/2023		Championnats 91 Indoor Epreuves Combinées Benjamins	Viry-Chatillon
10/12/2023		Championnats 91 Indoor Epreuves Combinées Minimes	Viry-Chatillon
14/01/2024		Championnats 91 Cross	Massy
20/01/2024		Equip'Athlé Indoor Benjamins Tour Hivernal	Viry-Chatillon
21/01/2024		Equip'Athlé Indoor Benjamins – Minimes Tour Hivernal	Viry-Chatillon
03/02/2024	Zone 1	Journée Qualificative Indoor BM	Viry-Chatillon
04/02/2024	Zone 2	Journée Qualificative Indoor BM	Viry-Chatillon
18/02/2024		Match Interdépartemental Benj. Cross (date à confirmer)	A confirmer
10/03/2024		Championnats 91 Indoor BM	Viry-Chatillon

JOURNEES QUALIFICATIVES par Zones

répartition des clubs par zone : voir annexe

NOMBRE D'ESSAIS

Poids et sauts de distance : 3 essais par athlète
Hauteur : 8 sauts maximum par athlète. Si le 8ème saut est réussi, il est accordé une tentative à une hauteur supérieure jusqu'au 1er échec.
Perche : pas de limitation du nombre de sauts.
Triple Saut : Planches 7, 9 et 11m (pas de dérogation possible pour une planche à 5 m)

LIMITATIONS D'EPREUVES

3 épreuves au maximum par athlète dans la limite d'un triathlon

BE : Triathlon GENERAL: une course, un saut, un lancer
Triathlon ORIENTE : 2 courses (sprint et haies uniquement), 1concours

MI : Triathlon GENERAL: une course, un saut, un lancer.
Triathlon ORIENTE (a) : 2 concours, une course.
Triathlon ORIENTE (b) : 2 courses (sprint et haies uniquement), 1 concours

HAIES BENJAMINS :

65cm pour les Benjamins 1ère année
76cm pour les Benjamins 2ème année

ENGAGEMENTS :

Tous les engagements seront enregistrés dans le module d'engagement (disponible sur le site internet du CDA91 http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.engage/engage.aspx) avant la date limite de chaque compétition.

Au maximum 3 engagements (3 athlètes) et au maximum 5 modifications ***sur place*** seront autorisés par club ou club associé.

Toute demande d'engagement d'athlètes après la clôture sur le module d'engagement et au plus tard sur place le jour de la compétition sera considérée comme engagement tardif et sera comptabilisée dans les 3 autorisés.

Les confirmations des engagements le jour des compétitions, doivent être faite par les entraîneurs et NON par les athlètes.

Pour le bon déroulement de la compétition, les confirmations devront être faites au plus tard 15 minutes avant le début de chaque épreuve correspondante.

Les feuilles de confirmation sont alors transmises à l'informatique. Passé ce délai, aucun ajout d'athlète ne pourra être effectué ni sur le lieu de l'épreuve ni au secrétariat.

OFFICIELS

Les règles définies par le comité seront applicables sur les compétitions B/M. Les juges doivent être engagés en même temps que les athlètes.

Si l'engagement de jury n'a pas pu être fait sur le site, vous devrez présenter un juge en même temps que la confirmation des athlètes

Les athlètes inscrits sans la présence effective d'un juge ne pourront pas participer.

UNSS

Invitation à la journée qualificative Zone 2

MODE DE QUALIFICATION POUR LA FINALE

A l'issue des championnats de l'Essonne d'Epreuves Combinées, du tour hivernal equip athlé et des journées qualificatives, la liste des qualifiés sera établie. Cette liste sera consultable sur le site du Comité (cd91.athle.org) à partir du 20 Février 2024

La liste définitive des qualifiés sera publiée le 02 Mars 2024

Les règles suivantes seront appliquées :

Nombre de qualifiés par épreuves :

- Courses en ligne droite : 24 qualifiés - finale A & B
- Courses de haies : 18 qualifiés - finale A
- Concours : 16 qualifiés
- Marche : finale directe sur engagement

Relais : Sur engagement des clubs avant la date limite (dans chaque catégorie, 1 seule équipe par Club ou Club associé)

Tableau des qualifications hivernales

Indoor				
Epreuves	BEF	BEM	MIF	MIM
50m	7"70	7"60	7"50	7"20
50mH	10"00	10"00	9"80	8"50
Longueur	3m00	3m50	4m00	4m50
Hauteur	1m10	1m15	1m30	1m40
Triple	7m50	7m50	7m50	9m50
Perche	1m50	1m70	2m00	2m20
Poids	6m50	6m50	6m50	7m00
Marche				

Les athlètes réalisant ces minimas seront qualifiés directement pour la finale BM indoor. Une liste complémentaire de qualifiés sera publiée pour atteindre le nombre de qualifiés

REMARQUES IMPORTANTES

Tout athlète étant qualifié sur une épreuve et ne souhaitant pas participer aux Championnats 91 Indoor BM du 10/03/2024 sur cette épreuve, devra se désengager avant le 01 mars 2024 à 23h59 en utilisant le module fédéral (lien sur le site internet du Comité : cd91.athle.org).

⇨ Cela permettra de procéder à des repêchages au fur et à mesure

LIMITATIONS D'EPREUVES POUR LA FINALE

3 épreuves au maximum par athlète + (le relais)

Chronologie :

Qualif 1	Qualif 2	Limite de réception des demandes de repêchages	Publication des listes (Qualifiés et liste d'attente)	désengagements + engagements relais et Marche (sur le module Fédéral)	Publication des listes définitives	finale
3 février	4Février	16 Février	20 Février	20 Février – 01 Mars	02 Mars	10 Mars

CHAMPIONNATS 91 INDOOR

NOMBRE D'ESSAIS

Poids et sauts de distance : 3 essais par athlète + 3 essais supplémentaires pour les 8 premiers
Hauteur / Perche: pas de limitation du nombre de sauts.
Triple Saut : Planches 7, 9 et 11m

LIMITATIONS D'EPREUVES

3 épreuves au maximum par athlète + (le relais)

HAIES BENJAMINS :

65cm pour les Benjamins 1ère année
76cm pour les Benjamins 2ème année

OFFICIELS

Les règles misent en place par la COT seront applicables sur les compétitions B/M. Les juges doivent être engagés en même temps que les athlètes.

Si l'engagement de jury n'a pas pu être fait sur le site, vous devrez présenter un juge en même temps que la confirmation des athlètes

Les athlètes inscrits sans la présence effective d'un juge ne pourront pas participer.

Répartition des clubs par zone pour les journée qualificatives Indoor 2023-2024

JOURNEES QUALIFICATIVES par Zone

Zone 1 :

091006	OGA - CA ORSAY
091062	OUEST ESSONNE ATHLETISME
091066	HUREPOIX DOURDAN MAROLLES
091081	AS MARCOUSSIS
091083	ATHLE91 - ETAMPES ATHLETISME
091086	ATHLE91 - AC ETRECHY
091096	C. O. DU SUD DE L'ESSONNE*
091099	ST MICHEL SPORTS
091100	CO VILLIERS SUR ORGE
091102	ESSONNE ATHLETIC - LA POSTILLONNE LONGJUMEAU
091103	OGA - OC GIF SUR YVETTE
091112	ESSONNE ATHLETIC - C.O. DES ULIS
091115	ESSONNE ATHLETIC - MASSY AS
091116	ELAN91 - US PALAISEAU
091117	ELAN91 - TU VERRIERES LE BUISSON
091136	ATHLETIC CLUB DRAVEIL
091140	ATHLETIC CLUB MEREVILLOIS

Zone 2 :

091001	AS CORBEIL-ESSONNES
091009	CS BRETIGNY-SUR-ORGE
091012	ES MONTGERON
091023	US BALLANCOURT
091028	YERRES AC
091029	ATHLETIC CLUB ARPAJONAIS
091036	BONDOUFLE AC
091038	LISSES AC
091055	SAINTE-GENEVIEVE SPORTS
091079	ATHLETIC BRUNOY CLUB
091101	EPINAY AC
091107	ESSONNE ATHLETIC UNION SPORTIVE DE RIS ORANGIS
091118	US GRIGNY
091119	ESSONNE ATHLETIC - USO ATHIS MONS
091120	ATHLE91 - SCA 2000 EVRY
091121	ATHLE91 - AC MORSANG S/ORGE
091126	UNION FAMILIALE DE QUINCY
091130	ATHLE91 - VIRY CHATILLON ATHLE 91
091135	SAVIGNY ATHLETISME 91
091125	STADE VERTOIS ATHLETISME

PARTIE 2

Programme et Informations des compétitions départementales

Les CROSS des Clubs

CROSS DU VAL D'ESSONNE - DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2023

Parc de Villeroy, 91540 MENNECY

Club Olympique Sud Essonne

Par courrier à faire parvenir avant le 8 Novembre 2023, à_Helen DALE, 24 rue de la libération, 91690 SACLAS
Copie à envoyer par email à l'adresse cosudessonne@wanadoo.fr

REGLEMENT :
Par chèque à l'ordre de C.O. Sud Essonne
Enfants d'Eveils athlé à Minimes : 3 €
Cadets Juniors : 4 €
Autres catégories et inscriptions sur place: 5 €

L'enveloppe sera remise au responsable du club à partir de 9h00.
Eveil Athlé à Minimes 45 € par groupe de 20 athlètes / 3 € par athlète supplémentaire
Cadets Juniors 30 € par groupe de 10 athlètes / 4 € par athlète supplémentaire
Espoirs Seniors et Masters 75 € par groupe de 20 athlètes/ 5 € par athlète supplémentaire

Numéro de Course	Heure	Catégories	Années	Distance	Boucles
1	10h00	Esp/Sen/Ma M		8150m	D + 1 MB1 + 2 GB
2	11h00	Ju M, Esp/Sen/Ma F		6680m	D + 2 GB
3	11h45	Mi M, Ca M et Ju F		3500m	D + 1 PB + 1 MB2
4	12h15	Be M et F, Mi F et Ca F		2560m	D + 1 MB2
5	12h45	Poussines		1490m	D + 1 MB1
6	13h00	Poussins		1490m	D + 1 MB1
7	13h15	Eveil Athlé F		960m	D + 1 PB
8	13h30	Eveil Athlé M		960m	D + 1 PB

Eric Daudin 0685017517 Email : eric.daudin@wanadoo.fr
Site : www.cosudessonne.org

Toutes les informations complètes et le parcours sont disponibles sur le site du CDA91

27ème CROSS DES JEUNES DE SAINT MICHEL SPORTS

Dimanche 19 novembre 2023

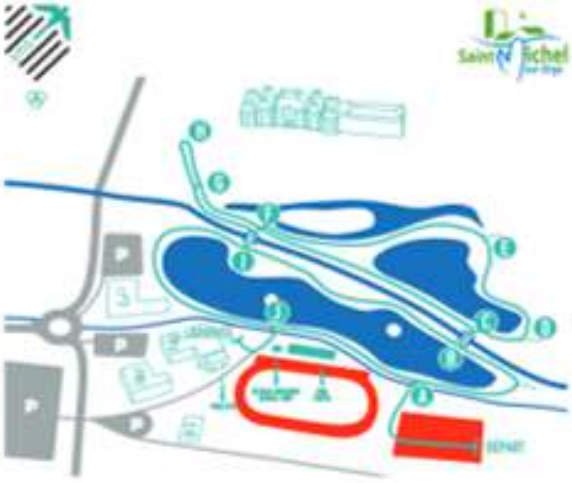

PARC DE LA VALLÉE DE L'ORGE – SAINT MICHEL SUR ORGE

INSCRIPTIONS

À l'avance par courrier ou mail sur bordereau
Date limite de réception courrier/mail jusqu'au
Jeudi 16 novembre 2023
Accompagné des frais d'engagement,
chèque à l'ordre de SMS Athlétisme
3€ par athlète (5€ pour les non licenciés)

6€ sur place au plus tard 30 minutes avant la course
(8€ pour les non licenciés)

REMISE DES RÉCOMPENSES

Coupe ou médaille aux trois premiers de chaque course.
Coupe à l'équipe victorieuse par catégorie (sur trois coureurs et par section locale). Médaille à tous les Éveil athlétique et Poussins.

PARCOURS

Dans la Vallée de l'Orge, accès par la rue de Montlhéry.
Dossards et tentes des clubs au Stade Lucien Simon à Saint Michel sur Orge.
Parking du champ de foire, rue de Montlhéry.
Secours assuré par UMPS.

COURSE	HEURE	CATEGORIES	DISTANCE	PARCOURS
1	10h00	Cadets M + Minimes M	3000m	Départ + ABCFIJ + ABCFGHIJ + Arrivée
2	10h25	Cadettes F + Minimes F	2300m	Départ + ABCDEFGHIJ + Arrivée
3	10h45	Benjamins	2300m	Départ + ABCDEFGHIJ + Arrivée
4	11h10	Benjamines	1800m	Départ + ABCFGHIJ + Arrivée
5	11h30	Poussins	1500m	Départ + ABCFGIJ + Arrivée
6	11h45	Poussines	1500m	Départ + ABCFGIJ + Arrivée
7	12h00	Eveils athlétiques M	1300m	Départ + ABIJ + Arrivée
8	12h30	Eveils athlétiques F	1300m	Départ + ABIJ + Arrivée

CORRESPONDANT

Emilie Creuzot – 19 rue Jean Baptiste Huet - 91700 Villiers sur Orge - PORT° : 06.72.71.28.75
Mail : crossdesjeunes.sms@gmail.com → https://www.sms-athle.com →

Cross de Lisses et du Grand Paris Sud/
Dimanche 26 novembre 2023, parc Léonard de Vinci, Lisses (91)

Ouvert à tous : Licenciés FFA (présentation running, compétition, Entreprise)

Pour les autres licenciés, non licenciés (fourniture d'un certificat médical, de moins de moins d'un an, de non contre-indication à l'athlétisme ou de sport en compétition) : tarif de base+2€

Médailles aux 3 premiers, médailles enfants EA et PO

Inscriptions groupées par internet pour club FFA uniquement :
ronde.lissoise1@orange.fr
avant le jeudi 23 novembre 2023 23h00
Tarif CLUB FFA : moins 1€ par athlète à partir du 11ème inscrit de Be à Ma
Inscriptions par courrier :
M Le Borgne 25 rue du Gantelet 91090 Lisses
avant le 21 novembre 2023

En précisant dans l'ordre:
N°course/N°licence/ NOM/PRENOM/CLUB/année naissance
Chèque à l'ordre du Lisses AC
Heure limite d'inscription sur place : 1h00 avant la course , pas de tarif club sur place

Heure	Course	Catégories	Années	Distance	Boucles	Tarif Préinscription	Sur place
10h30	1	CAH JUF	2007-2008H 2005-2006	3835	2MB	5€ 6€	7€ 8€
10h45	2	MIH CAF	2009-2010H 2007-2008F	3090	1PB+1MB	5€ 5€	7€ 7€
11h05	3	BEH MIF	2011-2012H 2009-2010F	1920	1MB	5€ 5€	7€ 7€
11h25	4	BE F	2011/2012	1920	1MB	5€	7€
11h40	Animation 5	EA G	2015 à 2017		Parcours adapté	3€	5€
12h05	Animation 6	EA F	2015 à 2017		Parcours adapté	3€	5€
12h20	7	PO G	2013/2014	1200	1PB	3€	5€
12h35	8	PO F	2013/2014	1200	1PB	3€	5€
12h50	9	ES/S/MA F	2004 et avant	6785	1PB+2GB	6€	8€
13h40	10	JUH	2005-2006	5675	2GB	6€	8€
13h40	11	ES/S/MA H	2004 et avant	8420	3GB	6€	8€

Renseignements/Tarif : www.lisses-athletic-club.athle.fr ou Michel 06 11 97 35 56

Cross de Massy
Dimanche 3 décembre 2023, parc Georges Brassens, Massy (91)

Ouvert à tous : Licenciés FFA (présentation licence 2024) : (Running, compétition, découverte)
Pour les autres licenciés et non licenciés (fourniture d'un certificat médical, de moins de moins d'un an, de non contre-indication à l'athlétisme ou de sport en compétition)

Récompenses aux 3 premiers, médailles pour tous

Inscriptions individuelles en ligne sur :
https://adeorun.com/ avant le ***mercredi 29 novembre 2023 minuit***

Inscriptions clubs : Envoi du fichier Excel selon format demandé par mail à **cross.massy@gmail.com**, avant le ***mercredi 29 novembre 2023 minuit***. Paiement par virement bancaire (RIB sur demande) ou par chèque le jour du cross. Le fichier Excel permettant l'inscription club peut être demandé à cross.massy@gmail.com si nécessaire.

Heure limite d'inscription sur place : 10 min avant la course , pas de tarif club sur place

Heure	Course	Catégories	Distance	Boucles	Tarifs Individuels	Tarifs Sur place	Tarifs Club à partir de 25 participants
09h00	1	ESPOIRS-SENIORS-MASTERS M	7500 m	3 Grandes boucles	8 €	11 €	7 €
09h50	2	ESPOIRS-SENIORS-MASTERS F +JUNIORS M	5000m	2 Grandes Boucles	8 €	11 €	7 €
10h30	3	MINIMES-CADETS F/M + JUNIORS F	3500 m	1 Petite boucle + 1 Grande boucle	8 € (Juniors) 6 € (Minimes/ Cadets)	11 € (Juniors) 9 € (Minimes/Cadets)	7 € (Juniors) 5 € (Minimes/Cadets)
11h00	4	BENJAMINS F/M	2500 m	1 Grande boucle	6 €	9 €	5 €
11h20	5	POUSSINS F	1000 m	1 Petite boucle	4 €	7 €	3 €
11h40	6	POUSSINS M	1000 m	1 Petite boucle	4 €	7 €	3 €
12h00	7	EVEIL ATHLETIQUES F	1000 m	1 Petite boucle	4 €	7 €	3 €
12h15	8	EVEIL ATHLETIQUES M	1000 m	1 Petite boucle	4 €	7 €	3 €

Cross de Dourdan

Dimanche 10 décembre 2023, Chemin Maurice Gallais, Dourdan (91410)

Suivant les conditions sanitaires imposées à cette date, gestes barrières et masque obligatoire correctement posé jusqu'au départ puis à l'arrivée pour les participants et en permanence pour le public et entraîneurs

Ouvert à tous

Licenciés FFA sur présentation licence 2023-2024 (running, compétition, entreprise), FFA Santé, FFH debout, FFTRI, non licenciés (fourniture d'un certificat médical de moins d'un an, de non-contre-indication à l'athlétisme ou de sport en compétition).

- Coupes aux 3 premiers H et F de chaque catégorie (1 seule catégorie Masters)
- Médailles enfants EA et PO

Merci de privilégier les inscriptions sur https://trail-cross-dourdan-2023.onsinscrit.com/

Inscriptions groupées par e-mail pour club F.F.A. uniquement avant le jeudi 7 décembre 2023 23h00 : acdourdan@gmail.com

En précisant dans l'ordre : N°course, N°licence, Nom, Prénom, Club, Date de naissance

Chèque à l'ordre de l'A.C.D.
Heure limite d'inscription sur place : 1h00 avant la course, pas de tarif club sur place

HORAIRES

Heure	Course	Catégories	Années	Distance	Boucles
11h45	1	EAF-EAG	2015-2017	1180 m	1 Bleue
12h10	2	POF-POG	2013-2014	1180 m	1 Bleue
12h35	3	BEF-BEH	2011-2012	2300 m	1 Rouge
13h10	4	MIF-MIH / CAF	2009-2010 / 2007-2008	2950 m	1 Bleue + 1 Verte
13h40	5	CAH / JUF	2007-2008 / 2005-2006	3700 m	2 Vertes
14h05	6	JUH / ESF / SEF / MAF	2005-2006 / 2002-2004 / 1990-2001 / <= 1989	5270 m	1 Rouge + 1 Jaune
14h45	7	ESH / SEH / MAH	2002-2004 / 1990-2001 / <= 1989	8240 m	1 Rouge + 2 Jaunes

Remise des dossards cross à partir de 9h30. Aucun dossard ne sera remis sans paiement.

TARIFS

Catégories	Tarif Individuel	Tarif club/groupe (>= 10 inscrits)	Tarif sur place
EA, PO	2€ *	1,50€ *	2€
BE à MA	4€ *	3,50€ *	6€

* Frais d'inscription en sus : 0,50€ par athlète

Les cross sont précédés d'un trail de 18km, départ 9h00 (16€ - 19€ sur place, frais d'inscription en sus)

Renseignements/Tarifs : pays-dourdan-athletisme.jimdosite.com ou Sébastien 06 30 80 47 19

Championnats Départementaux d'Epreuves Combinées
75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95

18 & 19 novembre 2023

INSEP Paris (11 Avenue du Tremblay – 75012 Paris)

HORAIRES

Samedi 18 novembre : début des épreuves à 12h00

Horaire des premières épreuves :

12h00 : 60m SEM
14h00 : Longueur CAM groupe A
14h00 : Poids CAM groupe B
14h10 : 60m haies JUF-ESF-SEF
15h00 : 60m JUM-ESM

Dimanche 19 novembre : début des épreuves à 09h30

Horaire des premières épreuves :

09h30 : 60m haies SEM
10h00 : 60m haies CAF groupe A
10h25 : 60m haies CAF groupe B
13h10 : 60m haies JUM-ESM
13h45 : 60m haies CAM

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES SUR LE SITE DU CDA 94
CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE MERCREDI 15 NOVEMBRE 2023 à 22h00

L'entrée à l'INSEP est nominative.
Les athlètes devront avoir été préalablement inscrits sur le site du CDA 94
Les entraîneurs, accompagnateurs pourront accéder à l'INSEP s'ils ont été préalablement inscrits en ligne via ce lien :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeNRwM87KXIC7ei54J3PneQqI_T5Bz8D82WcwE-0K-u2a_sRA/viewform?usp=pp_url

Toute personne (athlète - entraîneur, officiel, accompagnateur) devra présenter sa convocation envoyée le vendredi. Dans le cas contraire l'accès à l'INSEP sera refusé
PRESENTATION D'UNE PIECE D'IDENTITE OBLIGATOIRE

Inscription des juges obligatoire sur le site du CDA92 :
http://www.comite92.fr/jury/logout.php

Championnats Départementaux d'Epreuves Combinées
18 & 19 novembre 2023 – Insep

Ordre prévisionnel des Epreuves - Aménagement du règlement technique

Pentathlon :
JUF-ESF-SEF : 60m haies – hauteur – poids – longueur – 800m
CAF groupe A : 60m haies – hauteur – poids – longueur – 800m
CAF groupe B : 60m haies – *longueur* – poids – *hauteur* – 800m

Heptathlon
1ère journée :
SEM : 60m – *hauteur* – poids - *longueur*
JUM-ESM : 60m – longueur – poids – hauteur

Démarrage des CAM par la longueur ou le poids
CAM groupe A : *longueur* - 60m – perche – poids
CAM groupe B : *poids* – 60m – perche – longueur

2ème journée :
SEM : 60m haies – perche – 1000m
JUM-ESM : 60m haies – perche – 1000m
CAM groupes A et B : 60m haies – hauteur – 1000m

Montées des barres du saut en hauteur
CAF : **1ère barre : 0m98** puis 1m04 – 110 – 116 – 122 – 125 – 128 et de 3cm en 3cm
JUF-ESF-SEF : **1ère barre : 1m04** puis 110 – 116 – 122 – 128 - 134 et de 3cm en 3cm
CAM : **1ère barre : 1m30** puis 1m36 – 142 - 1m48 - 151 et de 3cm en 3cm
JUM-ESM-SEM : **1ère barre : 1m30** puis 1m36 – 142 - 1m48 - 151 et de 3cm en 3cm

Montées des barres du saut à la perche
CAM : **1ère barre : 1m70** puis 1m90 – 2m10 - 2m30 – 2m40 et de10 en 10 cm
JUM-ESM-SEM : **1ère barre : 1m90** puis 2m10 - 2m30 – 2m50 – 2m60 puis de10 en 10 cm

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES SUR LE SITE DU CDA 94
CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE MERCREDI 15 NOVEMBRE 2023 à 22h00

L'entrée à l'INSEP est nominative.
Les athlètes devront avoir été préalablement inscrits sur le site du CDA 94
Les entraîneurs, accompagnateurs pourront accéder à l'INSEP s'ils ont été préalablement inscrit en ligne via ce lien :
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeNRwM87KXIC7ei54J3PneQqI_T5Bz8D82WcwE-0K-u2a_sRA/viewform?usp=pp_url
Toute personne (athlète - entraîneur, officiel, accompagnateur) devra présenter sa convocation envoyée le vendredi. Dans le cas contraire l'accès à l'INSEP sera refusé
PRESENTATION D'UNE PIECE D'IDENTITE OBLIGATOIRE

Inscription obligatoire des juges sur le site du CDA92 :
http://www.comite92.fr/jury/logout.php

CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE EN SALLE CJES 200m – 400m - 800m – 1500 m - Marche

25 novembre 2023

CNSD FONTAINEBLEAU, Camp Guynemer, Rue des Archives, 77305 Fontainebleau

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES
avant le mercredi 22 Novembre 2023 23 H 59
sur le site http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.engage/engage.aspx

Le site du CNSD est un site militaire ; les règles pour y accéder sont strictes et doivent être impérativement respectées.
Seuls les athlètes, les entraineurs et le jury pourront accéder au site et à la compétition (aucun accompagnateur ne pourra entrer sur le site !) :

1. Les places de parking sont limitées (environ 50 places disponibles) ; il faudrait donc privilégier le co-voiturage. Il est **interdit** de stationner en dehors des places de parking (sur l'herbe par exemple). Le parking que vous pourrez utiliser est le parking P3 (son accès sera fléché).
2. Les propriétaires des véhicules devront apposer sur leur pare-brise un laissez-passer véhicule permettant de les identifier, laissez-passer qui sera adressée par la CSO.
   Pour cela, la liste du conducteur et des passagers par véhicule devra être adressée à la CSO athle-competition@cd-91-athle.org pour le mercredi 22 novembre à 23 H 59 au plus tard. Les personnes en charge du filtrage véhicule contrôleront chaque véhicule.
3. Les piétons devront s'identifier auprès du bénévole en charge du filtrage piéton, en présentant une pièce d'identité. Leurs nom et prénom devront être reportés une liste par le bénévole.

En cas de non-respect de ces règles, l'accès au site sera refusé.

Chaque club devra fournir 1 juge par tranche de 10 athlètes engagés.

Les épreuves sont ouvertes aux Athlètes Handisport et Sport Adapté licenciés ou inscrits dans un centre en France.

Afin de faciliter la création des finales directes (il n'y a pas de série) pour l'ensemble des courses, les clubs devront mentionner **obligatoirement** les performances d'engagement des athlètes et qui seront **fiables**, sur le module d'engagements. (Ces performances devront correspondre à des performances **réellement** réalisées et non à des performances envisagées).

REGLEMENT TECHNIQUE :
Les engagements devront être confirmés au plus tard 30 minutes avant le début des courses.
La compétition se déroulera en finales directes et en fonction des distances, elles pourront regrouper plusieurs catégories.
Les athlètes masters participeront avec les seniors.
Le titre sera attribué, dans chaque catégorie, au meilleur temps du classement scratch.

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES
avant le mercredi 22 Novembre 2023 23 H 59
(http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.engage/engage.aspx**)**

Horaires

200 m	14h00	SEM
	14h20	ESM
	14h50	JUM
	15h20	CAM
	15h50	ESF-SEF
	16h15	JUF
	16h35	CAF
800 m	17h05	TCM
	17h15	TCF
1500 m	17h25	TCM
	17h35	TCF
400 m	17h35	SEM
	17h45	ESM
	17h55	JUM
	18h10	CAM
	18h25	ESF-SEF
	18h35	JUF
	18h45	CAF
Marche	19 H 00	3.000 m TCF
	19 h 20	5.000 m TCM

En cas de nombre d'athlètes insuffisant pour une épreuve dans une ou plusieurs catégories, les finales directes pourront regrouper plusieurs catégories.
Les horaires et l'organisation définitive des finales directes seront publiés sur le site du CDA91 le vendredi 24 Novembre au plus tard à partir de 20 H

Championnats de l'ESSONNE individuels en salle

CADETS - JUNIORS – ESPOIRS - SENIORS

Samedi 02 et dimanche 03 décembre 2023 à Viry

Halle des sports JACQUES BEDEI - 11, impasse Francoeur - VIRY

Règlement

Pour les compétitions avec concours à Viry, chaque club ou section locale devra mettre à disposition :

- 1 juge pour 2 à 8 athlètes engagés
- 2 juges pour 9 à 16 athlètes engagés
- 3 juges pour 17 à 24 athlètes engagés
- ….

(À inscrire sur le module d'engagements au moment des engagements)

De plus, les clubs devront mettre à disposition quelques personnes pour l'installation de la halle de Viry-Châtillon.

Ces personnes devront être disponibles au plus tard lors de l'ouverture du secrétariat pour la préparation de la salle et en fin de compétition pour le rangement de la salle.

Les horaires du championnat des pages suivantes sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être légèrement modifiés en fonction de la participation. Si dans une épreuve, le nombre de concurrents est insuffisant pour une catégorie donnée, il pourra y avoir des regroupements avec d'autres catégories. De même, si dans une épreuve regroupant plusieurs catégories, le nombre de concurrents est trop important, il pourra y avoir des concours séparés par catégorie ou regroupement de catégories

Les modifications éventuelles seront mises en ligne sur le site du comité le vendredi soir précédent la compétition.

3.1] *Conditions de participation*

Les athlètes masters participeront avec les séniors. Les caractéristiques des épreuves sont celles des séniors. Le classement est commun séniors-athlètes masters.
Les athlètes espoirs participeront aux épreuves avec les séniors, mais il y aura un podium espoirs.

Les épreuves sont ouvertes aux Athlètes Handisport et Sport Adapté licenciés ou inscrits dans un centre en France.

3.2] *Engagements tardifs :*

L'engagement d'athlètes après la clôture sur le module d'engagement, soit le mercredi 30 novembre 2022 minuit, et au plus tard sur place le jour de la compétition ne pourra se faire qu'en respectant la procédure suivante.
Chaque club ou section locale sera autorisé à inscrire des athlètes jusqu'à concurrence de 5 épreuves (et non 5 athlètes), pour la compétition (c'est-à-dire pour l'ensemble des 2 journées).
Lors de la compétition, un athlète non engagé sur le module devra se présenter au secrétariat CSO avec un dirigeant de son club afin de remplir une fiche d'inscription (1 par épreuve) que signera le dirigeant.
Si cette procédure est respectée, et en prenant en compte les engagements sollicités après le mercredi 29 novembre minuit, la CSO acceptera chronologiquement et jusqu'à la 5ème incluse, toutes les demandes d'inscription sur place pour un même club ou section locale.

3.3] *Performances d'engagement*

Afin de faciliter la création des séries pour l'ensemble des courses, et l'organisation des concours de sauts verticaux, les clubs **devront** mentionner les performances d'engagement des athlètes (Ces performances devront correspondre à des performances **réellement** réalisées et non à des performances envisagées).

3.4] *Nombre d'essais :*

Pour les lancers et les sauts horizontaux : 3 essais + 3 essais supplémentaires pour les **8 meilleurs de chaque catégorie C, J, E ou S**

3.5] *Mode de qualification :*

Si 1 série → 1 finale
Si 2 séries → 1 finale / les 6 MT en finale
Si 3 séries → 2 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B
Si 4 séries → 2 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B
Si 5 séries → 3 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B, les 6 MT suivants en finale C
Si 6 séries → 3 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B, les 6 MT suivants en finale C
Si 7 séries → 4 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B, les 6 MT suivants en finale C, les 6 meilleurs temps suivants en finale D
Si 8 séries → 4 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B, les 6 MT suivants en finale C, les 6 MT suivants en finale D
Si 9 séries → 5 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B, les 6 MT suivants en finale C, les 6 MT suivants en finale D, les 6 MT suivants en finale E
Si 10 séries → 5 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B, les 6 MT suivants en finale C, les 6 MT suivants en finale D, les 6 MT suivants en finale E
Si 11 séries → 6 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B, les 6 MT suivants en finale C, les 6 MT suivants en finale D, les 6 MT suivants en finale E, les 6 MT suivants en finale F
Si 12 séries → 6 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B, les 6 MT suivants en finale C, les 6 MT suivants en finale D, les 6 MT suivants en finale E, les 6 MT suivants en finale F

NOTAS :

a) *Lorsqu'il y a plusieurs finales, elles se courront dans l'ordre suivant : finale 4, finale 3, finale 2, finale 1.*

b) *Les podiums seront attribués sur la base des résultats des finales 1 (pour les finales où cohabitent plusieurs catégories, on complétera si nécessaire les podiums avec des athlètes de la finale 2, de la finale 3 le cas échéant et ainsi de suite,)*

c) ***Pour les courses ou cohabitent les catégories Espoirs et Séniors, il conviendra de s'assurer que, dans le nombre de finales prévues, il existe au moins 3 espoirs et 3 séniors, afin de permettre de récompenser 3 athlètes pour chaque catégorie. Dans le cas contraire une finale supplémentaire sera prévue.***

3.7] Organisation des concours de hauteur et de perche

Les concours de hauteur et de perche seront des concours de niveau, toutes catégories confondues (CJES/F et CJES/M) :

- Il y aura un seul concours lorsque le nombre prévisible de concurrents est inférieur ou égal à 15 sur l'horaire du concours A
- Il y aura deux concours si le nombre de concurrents est supérieur à15 :
  - Le concours A comportera les athlètes ayant les performances les meilleures, enregistrées dans SIFFA
  - Le concours B comportera les athlètes ayant les performances les moins bonnes, enregistrées dans SIFFA
- Le classement pour chaque catégorie se fera sur les performances des 2 concours.
- La répartition entre les concours A et B (s'il y a lieu) sera publié le vendredi sur le site du comité d'athlétisme de l'Essonne. Tous les athlètes inscrits sur place seront systématiquement affectés au concours B.

Championnats de l'ESSONNE individuels en salle
CADETS - JUNIORS – ESPOIRS - SENIORS

Samedi 02 décembre 2023 (J1)

PROGRAMME

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES
Avant le mercredi 29 Novembre 2023 23 H 59
sur http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.engage/engage.aspx

12h45 - Ouverture du secrétariat / Début de confirmation des engagements courses et concours
- Aménagement de la salle par clubs

Les confirmations devront se faire au plus tard 20 mn avant le début de chaque épreuve

Horaires Courses		Horaires concours					
Course		**Concours**	**Longueur**	**Triple Saut**	**Hauteur**	**Perche**	**Poids**
début 14 H 00	**50 H ES/M**	**14h 00**	C/F		TC/M A	TC/F	C/M
	50 H JUM						
	50 H CAM	**14h 40**					
	50 H ES/F						
	50 H JUF	**15h 30**	JES/F	TC/M			JES/M
	50 H CAF						
		16h 00			TC/M B		
Finales	**50 H ES/M**						
	50 H JUM						
	50 H CAM						
	50 H ES/F						
	50 H JUF						
	50 H CAF						

Pour le saut en longueur, le triple-saut et les lancers :
3 essais + 3 essais supplémentaires pour les 8 meilleurs de chaque catégorie C, J, E ou S

HALLE DES SPORTS DE VIRY-CHÂTILLON :

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES 50 HAIES

Haut haies	0,76	0,84	0,91	0.997	1,06
Nb haies	4	4	4	4	4
1ère haie	13	13	13,72	13.72	13,72
Entre haies	8,5	8,5	9,14	9.14	9,14
Arrivée	11,5	11,5	8,86	8.86	8,86
Couleur trait	Bleu	Bleu	Jaune	Jaune	Jaune
Catégories	C/F	M/M JES/F	CM	JM	ES/M

Championnats de l'ESSONNE individuels en salle
CADETS - JUNIORS – ESPOIRS - SENIORS
Dimanche 03 décembre 2023 (J2)

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES
Avant le mercredi 29 novembre 23 H 59
sur http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.engage/engage.aspx

Attention : Les 50m ne se courent pas dans le cadre des Championnats de l'Essonne

12h 45 Ouverture du secrétariat / Début de confirmation des engagements courses et concours

Les confirmations devront se faire au plus tard 20 mn avant le début de chaque épreuve

Horaires Courses		Horaires concours					
		Concours	**Longueur**	**Triple Saut**	**Hauteur**	**Perche**	**Poids**
14h 00	50m C/F séries	**14h 00**		TC/F			
	50m J/F séries	**14h 10**				TC/M A	
	50m ES/F séries	**14h 15**	JES/M				
	50m C/M séries						
	50m J/M séries	**14h 40**			TC/F A		
	50m ES/M séries	**14h 50**					CJ/F
	50m C/F finales	**15h 40**				TC/M B	
	50m J/F finales						
	50m ES/F finales	**16h 00**			TC/F B		JES/F
	50m C/M finales						
	50m J/M finales	**16h 20**	C/M				
	50m ES/M finales						

Pour le saut en longueur, le triple-saut et les lancers :
3 essais + 3 essais supplémentaires pour les 8 meilleurs de chaque catégorie C, J, E ou S

Championnats de l'ESSONNE d'épreuves combinées
BENJAMINS
SAMEDI 09 DECEMBRE 2023

Halle des sports JACQUES BEDEI - 11, impasse Francoeur – VIRY-CHATILLON

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

AVANT LE JEUDI 07 DECEMBRE 2023 23H59
Sur http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.engage/engage.aspx

Chaque club participant devra fournir au minimum un juge par tranche de 10 engagés

Tétrathlon BEF

Tétrathlon BEM (longueur ou perche) (Attention : les Benjamins garçons devront déclarer avant la compétition s'ils feront la longueur ou la perche)

Programme :

12h45 : Ouverture du secrétariat et confirmation des engagements.

	BENJAMINES FILLES		BENJAMINS GARCONS
13H30	Hauteur	**14H15**	50m haies (rouge 0,65)
	50m haies (65 – trait rouge)		Poids
	Poids		Longueur ou Perche
	1000m		1000m

Il sera respecté un temps de repos/échauffement de 30' entre chaque épreuve.

Championnats de l'ESSONNE d'épreuves combinées
MINIMES
DIMANCHE 10 DECEMBRE 2023

Halle des sports JACQUES BEDEI - 11, impasse Francoeur – VIRY-CHATILLON

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

AVANT LE JEUDI 07 DECEMBRE 2023 23H59
Sur http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.engage/engage.aspx

Chaque club participant devra fournir au minimum un juge par tranche de 10 engagés.

Pentathlon MIM (longueur ou perche) (Attention : les minimes garçons devront déclarer avant la compétition s'ils feront la longueur ou la perche)

Pentathlon MIF

Programme :

09h45 : Ouverture du secrétariat & confirmation des engagements

	MINIMES FILLES			MINIMES GARCONS
10H30	LONGUEUR		**10H30**	50m haies (0,84 – bleu)
	50m haies (0,76 – blanc)			HAUTEUR
	HAUTEUR			POIDS
	POIDS			LONGUEUR / PERCHE
	1000m			1000m

Dans chaque catégorie, le 1er concours de poids démarre lorsque 15 athlètes sont éliminé(e)s du concours de hauteur.

Il sera respecté un temps de repos / échauffement de 30' entre chaque épreuve.

Championnats de l'ESSONNE de lancers longs CADETS - JUNIORS – ESPOIRS – SENIORS

Dimanche 07 janvier 2024

Stade Pierre de Coubertin – 43bis rue de la Justice - Montgeron

ENGAGEMENTS des ATHLETES et des JUGES

Avant le mercredi 03 janvier 2024 23 H 59

Sur http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.engage/engage.aspx

1- Composition du jury :

Nombre d'officiels licenciés (diplômés ou non diplômés) à fournir par club ou section locale (à inscrire sur le module d'engagements au moment des engagements)

Nombre d'engagés	Nombre d'officiels
2 à 3	1
4 à 8	2
9 et plus	3

2- Programme :

Les horaires du championnat sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être légèrement modifiés en fonction de la participation. Si dans une épreuve, le nombre de concurrents est trop important, il pourra y avoir des concours séparés par catégorie

3- Règlements :

3.1 Règlements généraux : voir partie 2

3.2 Conditions de participation

Les athlètes masters participeront avec les seniors. Les caractéristiques des épreuves sont celles des seniors. Le classement est commun seniors-athlètes masters.
Les athlètes espoirs participent avec les seniors, mais il y aura un podium espoirs.
Les épreuves sont ouvertes aux Athlètes Handisport et Sport Adapté licenciés ou inscrits dans un centre en France.

3.3 Nombre d'essais :

3 essais + 3 essais supplémentaires pour les **8 meilleurs de chaque catégorie C, J, E ou S.**

4- Horaires

8h 45 : Ouverture du secrétariat et confirmation des engagements.
Les confirmations devront se faire au plus tard 20 mn avant le début de chaque épreuve.

9h 30 Disque CJES/F – Javelot CJES/M

11h 00 Disque CJES/M – Javelot CJES/F

12h 30 Marteau CJES/M-F

Cross de l’Essonne -13/14 Janvier 2024

Mise à jour par commission running

CHALLENGE EQUIP ATHLE BM
TOUR HIVERNAL
VIRY CHATILLON LES 20 ET 21 JANVIER 2024

Rappel des objectifs du Challenge National Equip'Athlé

A. Proposer aux Benjamins/U14 et Minimes/U16, une compétition par équipes de clubs se déroulant sur l'ensemble de l'année.

B. Sortir du système pyramidal classique, afin de participer à la fidélisation du plus grand nombre et à la valorisation de la pratique compétitive.

C. La finale nationale sert à valoriser la compétition aux yeux des jeunes et des clubs et à offrir l'occasion d'un déplacement national aux Minimes(U16).

D. Les classements nationaux des tours automnaux, hivernaux et printaniers permettront de mettre en valeur les clubs durant les différentes phases de la saison.

E. Renforcer au sein de nos clubs, quels que soient leurs effectifs, une démarche collective et participative en développant un athlétisme de proximité accessible à tous.

F. Proposer un « interclub mixte » permettant d'initier les jeunes à cette future fête de l'athlé qu'ils connaîtront à partir de cadets

1. Nature de la Compétition

1.1. Le challenge National Équip'Athlé est organisé chaque année conformément aux différents Règlements de la FFA.

1.2. La FFA délègue aux Ligues (qui peuvent déléguer aux Comités) l'organisation des tours qualificatifs selon le calendrier fixé par la CNJ.

1.3. La compétition comprend trois phases en amont des finales (automnal, hivernal et printanier)

2. **Participation**

2.1. Seules les catégories Benjamins/U14 et Minimes/U16 peuvent participer au Challenge National Équip'Athlé.

2.2. Chaque athlète participe au challenge de sa catégorie (pas de surclassement possible)

3. Règlements de la compétition

Toutes les dispositions des règlements nationaux de compétition seront appliquées avec les précisions suivantes:

3.1. Composition des équipes : → Un club peut engager une équipe en N1 et une autre en N2 → Un club s'engageant dans un niveau de compétition (N1) ne peut basculer dans l'autre niveau (N2) en cours de compétition.

3.1.1. Minimes : Une équipe se compose de 5 athlètes au minimum pour être classée, plus un Jeune Juge des catégories Benjamins ou Minimes

- Pour tous les tours, la composition d'équipe devra être déposée avant le début de la compétition
- Aucun remplacement n'est autorisé dès que la compétition a débuté
- La composition d'équipe peut être modifiée entre les tours

3.1.2. Benjamins : Une équipe se compose de 4 athlètes au minimum pour être classée, plus un Jeune Juge des catégories Benjamins ou Minimes

- Pour tous les tours, la composition d'équipe devra être déposée avant le début de la compétition
- Aucun remplacement n'est autorisé dès que la compétition a débuté
- La composition d'équipe peut être modifiée entre les tours

3.2. Participations individuelles

- Les athlètes disputent au plus un triathlon

	TRIATHLONS BE/U14	**TRIATHLONS MI/U16**
EN SALLE	GÉNÉRAL 1 course + 1 saut + 1 lancer ORIENTES 2 courses (sprint, haies ou marche) + 1 concours	GÉNÉRAL 1 course + 1 saut + 1 lancer ORIENTES o A / 1 course + 2 concours o B / 2 courses (sprint, haies ou marche) + 1 concours

- Il est du ressort des CRJ et CDJ de vérifier le respect de la conformité des Triathlons.
  - → Le non-respect du règlement des Triathlons entraînera l'annulation de la meilleure des 3 cotations.
  - → Le nombre de participants d'une équipe dans une même épreuve est limité à 5 par sexe
  - → Le non-respect de cette clause entraînera pour l'équipe le remplacement de la meilleure performance par la suivante.
  - → Si l'athlète ne participe qu'à 2 épreuves :
    - o En Minimes/U16 : interdiction de disputer 2 courses de la même famille (Sprint / Haies / ½ fond-Marche)
    - o En Benjamins/U14 : soit 1 course + 1 concours soit 1 saut + 1 lancer
  - → Le non-respect de cette clause entraînera pour l'équipe l'annulation de la meilleure des 2 cotations.

4. **Règlements techniques des épreuves**

4.1. Nombre d'essais • Lancer et Saut de distance : 4 essais par athlète. • Hauteur et Perche : 8 essais maximum par athlète. • Si le 8ème essai est réussi, il est accordé un seul essai à chaque hauteur supérieure jusqu'au premier échec.

5. Cotations

- Les performances des athlètes sont cotées à la table en vigueur à la date du tour concerné (disponible en ligne sur le site FFA).
- Un abandon (AB/DNF), ou une performance nulle (NM) dans une épreuve individuelle ou une disqualification (DQ) entraînent une cotation de 1 point.
- Un carton jaune d'un juge arbitre (pour comportement anti sportif) entraîne une pénalité de 10 points (sauf ceux attribués en vertu du RT 16.5)

5.1. <u>Tour hivernal</u> :

- Pour le classement N1 toutes les épreuves comptent, soit une performance (Fille ou Garçon) dans chacune des 8 épreuves.
- Pour le classement N2 on garde une performance de moins par familles : « sauts » et « courses et lancers » (50m/50m haies/marche/poids).
- S'y ajoutent les points de jeune juge selon la cotation indiquée
- L'absence de cotation dans une famille n'est pas éliminatoire.

6. **<u>Jeunes juges</u>**

6.1. Chaque équipe peut présenter un jeune juge, et un seul, titulaire d'une licence FFA (compétition ou encadrement) des seules catégories Benjamins/U14 et Minimes/U16 sans qu'il soit obligatoirement de la même catégorie que son équipe.

6.2. Afin de valoriser la présence d'un Jeune Juge dans l'équipe et de mettre sa performance de niveau avec celle des autres athlètes de l'équipe, un Jeune Juge sera crédité de :

- 5 pts pour un jeune juge non certifié ;
- 20 pts pour un jeune juge certifié départemental ;
- 30 pts pour un jeune juge certifié régional ;
- 40 pts pour un jeune juge certifié national.
- A la condition que la certification ait été enregistrée dans le SIFFA au moins 48 h avant le début de la compétition.

6.3. Le Jeune Juge fera partie du Jury et devra officier réellement du début à la fin de la compétition.

6.4. Il ne peut de ce fait participer et marquer des points comme athlète lors de ce tour.

6.5. Le Jeune Juge doit figurer sur les résultats de l'équipe pour permettre sa comptabilisation

<u>REGISTRE DES ÉPREUVES ÉQUIP'ATHLÉ Hiver</u>
<u>BENJAMINS U14</u>

FAMILLES	**EPREUVES F**	**EPREUVES M**	**N1**	**N2**
COURSES **LANCERS**	50m 50m Haies(0,65) 2000m Marche Poids 2kg	50m 50m Haies(0,65) 2000m Marche Poids 3kg	1 1 1 1	3
SAUTS	Hauteur Perche Longueur Triple Saut	Hauteur Perche Longueur Triple Saut	1 1 1 1	3
Jeune Juge			1	1
Total			**9**	**7**

REGISTRE DES ÉPREUVES ÉQUIP'ATHLÉ Hiver
MINIMES U16

FAMILLES	EPREUVES F	EPREUVES M	N1	N2
COURSES LANCERS	50m 50m Haies(0,76) 3000m Marche Poids 2kg	50m 50m Haies (0,84) 3000m Marche Poids 3kg	1 1 1 1	3
SAUTS	Hauteur Perche Longueur Triple Saut	Hauteur Perche Longueur Triple Saut	1 1 1 1	3
Jeune Juge			1	1
Total			9	7

Les engagements des équipes seront à envoyer via le fichier Excel avant
le Mercredi 17 Janvier 2024 à 12h00 à :
laurent-werquin@wanadoo.fr et comite-athletisme91@cd-91-athle.org ou athle-jeunes@cd-91-athle.org

Equip'Athlé tour hivernal Benjamin

Samedi 20 JANVIER 2024

HALLE DES SPORTS JACQUES BEDEI DE VIRY CHATILLON

Les engagements des équipes seront à envoyer via le fichier Excel avant
le Mercredi 17 Janvier 2024 à 12h00 à :
laurent-werquin@wanadoo.fr et comite-athletisme91@cd-91-athle.org ou athle-jeunes@cd-91-athle.org

12h45	**Ouverture du secrétariat Engagement des équipes Constitution du jury**						
13h30	Heure limite du dépôt des équipes Benjamins Benjamines						
	COURSES	**CONCOURS**					
			Longueur	**Triple Saut**	**Hauteur**	**Perche**	**Poids**
		14h00	BEF	BEF	BEF	BEF BEM	BEM
		15h30	BEM	BEM	BEM		BEF
17h00	50m Haies BEM BEF						
	50m Plat BEM BEF						
	2000m Marche BEM/BEF						

Equip'Athlé tour hivernal Minimes

Dimanche 21 JANVIER 2024

HALLE DES SPORTS JACQUES BEDEI DE VIRY CHATILLON

Les engagements des équipes seront à envoyer via le fichier Excel avant
le Mercredi 17 Janvier 2024 à 12h00 à :
laurent-werquin@wanadoo.fr et comite-athletisme91@cd-91-athle.org ou athle-jeunes@cd-91-athle.org

10h00	**Ouverture du secrétariat Engagement des équipes Constitution du jury**						
10h45	Heure limite du dépôt des équipes Benjamins Benjamines						
	COURSES	**CONCOURS**					
			Longueur	Triple Saut	Hauteur	Perche	Poids
		11h15	MIM	MIF	MIF	MIM MIF	MIM
		13h00	MIF	MIM	MIM		MIF
15h00	50m Haies MIM MIF						
	50m Plat MIM MIF						
	3000m Marche MIF MIM						

Journée Qualificative Indoor BENJAMINS MINIMES : ZONE 1

Samedi 03 février 2024

PROGRAMME

HALLE DES SPORTS JACQUES BEDEI 11, impasse Francoeur - VIRY-CHATILLON

ENGAGEMENTS DES ATHLETES ET DES JUGES

AVANT LE 31 JANVIER 2024 à 23h59 - SUR http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.engage/engage.aspx

			SABLE 1	SABLE 2	HAUTEUR	PERCHE	POIDS(2 aires de lancer)
12 h 45	**Ouverture du secrétariat et confirmation des engagements**						
13 h 15	**Fin de confirmation des épreuves commençant à 13 h 30**						
13 h 30			Longueur BEF	Triple-saut TCM (puis Longueur BEF)	Hauteur MIF		Poids 4kg MIM
13 h 45							
14 h 00							
14 h 15	50m	BEM – BEF					
14 h 30						BE-MI	
14 h 45					Hauteur BEF		Poids 3kg BEM
15 h 00			Longueur MIF	Triple-saut TCF (puis Longueur MIF)			
15 h 15							
15 h 30	50m	MIM – MIF					
15 h 45							
16 h 00					Hauteur MIM		Poids 2kg BEF
16 h 15							
16 h 30			Longueur BEM	Longueur BEM			
16 h 45	50m haies	MIM – MIF					
17 h 00							
17 h 15					Hauteur BEM		Poids 3kg MIF
17 h 30	50m haies	BEM – BEF					
17 h 45			Longueur MIM	Longueur MIM			
18 h 00							
18 h 15							
18 h 30							

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'engagés.

Journée Qualificative Indoor BENJAMINS MINIMES : ZONE 2

Dimanche 04 février 2024

PROGRAMME

HALLE DES SPORTS JACQUES BEDEI 11, impasse Francoeur - VIRY-CHATILLON

ENGAGEMENTS DES ATHLETES ET DES JUGES

AVANT LE 31 JANVIER 2024 à 23h59 - SUR http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.engage/engage.aspx

			SABLE 1	SABLE 2	HAUTEUR	PERCHE	POIDS (2 aires de lancer)
09 h 45	**Ouverture du secrétariat et confirmation des engagements**						
10 h 30	**Fin de confirmation des épreuves commençant à 10 h 45**						
10 h 45			Longueur BEF	Triple-saut TCM (puis Longueur BEF)	Hauteur MIF	BE-MI	Poids 4kg MIM
11 h 00	50m	MIM – MIF					
11 h 15							
11 h 30							
11 h 45	50m	BEM – BEF					
12 h 00							
12 h 15			Longueur MIF	Triple-saut TCF (puis Longueur MIF)			Poids 3kg BEM
12 h 30	50m haies	MIM – MIF			Hauteur BEF		
12 h 45							
13 h 00							
13 h 15							
13 h 30	50m haies	BEM – BEF					
13 h 45			Longueur BEM	Longueur BM	Hauteur MIM		Poids 2kg BEF
14 h 00							
14 h 15							
14 h 30							
14 h 45							
15 h 00							
15 h 15			Longueur MIM	Longueur MIM			Poids 3kg MIF
15 h 30					Hauteur BEM		
15 h 45							
16 h 00							

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'engagés.

Championnats de l'ESSONNE BENJAMINS MINIMES

Dimanche 10 mars 2024

PROGRAMME

HALLE DES SPORTS JACQUES BEDEI 11, impasse Francoeur - VIRY-CHATILLON

PARTICIPATION SUR QUALIFICATION (voir règlement)

				SABLE 1	SABLE 2	HAUTEUR	PERCHE	POIDS
9h30	**Ouverture du secrétariat et confirmation des engagements**							
10h15	50m Haies (84cm)	MIM	Séries	Longueur BEF	Triple-saut BEM		BE-MI Concours 1	
10h30	50m Haies (76cm)	MIF	Séries			Hauteur MIF		Poids 4kg MIM
10h45	50m Haies (76cm)	BEM 2	Séries					
11h00	50m Haies (65cm)	BEM 1	Séries					
11h15	50m Haies (65cm)	BEF	Séries					
11h45				Longueur MIF	Triple-saut MIM			
12h00	50m	MIM	Séries			Hauteur BEM		Poids 2kg BEF
12h25	50m	MIF	Séries					
12h50	50m	BEM	Séries					
13h15	50m	BEF	Series	Longueur BEM	Triple-saut BEF			
13h30						Hauteur MIM	BE-MI Concours 2	Poids 3kg MIF
14h15	50m Haies (84cm)	MIM	Finale					
14h25	50m Haies (76cm)	MIF	Finale					
14h35	50m Haies (76cm)	BEM 2	Finale					
14h45	50m Haies (65cm)	BEM 1	Finale					
14h55	50m Haies (65cm)	BEF	Finale	Longueur MIM	Triple-saut MIF			
15h10	50m	MIM	Finales			Hauteur BEF		Poids 3kg BEM
15h25	50m	MIF	Finales					
15h40	50m	BEM	Finales					
15h55	50m	BEF	Finales					
16h10	2000m Marche	BEF - BEM	Finales directes					
16h35	3000m Marche	MIF - MIM	Finales directes					
17h10	Relais 4 x 1 tour	MIF BEF	Finales directes					
17h40	Relais 4 x 1 tour	MIM BEM	Finales directes					

La composition des concours de perche sera donnée le jour de la publication des listes définitives des qualifiés.
Ces horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

Journée Qualificative EA-PO

Samedi 16 mars 2024

PROGRAMME

HALLE DES SPORTS JACQUES BEDEI 11, impasse Francoeur - VIRY-CHATILLON

La répartition des clubs entre la zone 1 et 2 sont en page 16

Horaires :

Matin	**Après Midi**	
8h30	13h30	Ouverture du secrétariat
9h15	14h15	Regroupement des athlètes et réunion du jury
9h30	14h30	Début des épreuves

Programme :

Poussins Poussines Nés en 2013 - 2014	Éveils Athlétiques Nés en 2015 – 2016 – 2017
50m Plat ou 50m Haies	40m plat
Longueur	Quadruple bond
Poids	Médecine Ball à genoux
Relais 6 x 1 tour	Saut en croix
	Relais 6 x 1 tour

ATTENTION :

Le mesurage en longueur se fera avec le décamètre fixé au sol
En longueur : 3 essais mesurés seulement pas d'essais d'échauffement
Les départs de toutes les courses seront donnés au sifflet
Pour les éveils athlétiques le départ se fait debout.

PARTIE 3

Barèmes de classements, tables des jeunes, records de l'Essonne

Barèmes de classements

Les barèmes sont disponibles sur le site FFA
www.athle.com/asp.net
Menu : Organisateurs compétitions – Les Barèmes

http://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=62

Tables de cotation des jeunes
(BEF – BEM – MIF – MIM – CAF – CAM)

Les tables sont disponibles sur le site de la FFA
www.athle.com/asp.net
Menu : Organisateurs compétitions – Les Barèmes

http://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=62

LES RECORDS DE L'ESSONNE

Les tables des records sont disponibles sur le site de la FFA
www.athle.com/asp.net
Menu : Statistiques et bilans - Records

http://bases.athle.com/asp.net/liste.aspx?frmpostback=true&frmbase=records&frmmode=1&frmespace=0&frmexploitation=actuel&frmtype=RD&frmsoustype=&frmfamille=&frmepreuve=&frmannee=&frmcategorie=&frmsouscategorie=&frmsexe=&frmniveau=&frmligue=&frmdepartement=091&frmclub=